

Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen

DÉLIBÉRATION 2025.14

Le mercredi huit octobre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis en mairie de BOOS sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX.

ETAIENT PRESENTS :

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

AMFREVILLE LA MIVOIE : M. Hugo LANGLOIS (Titulaire) ; Mme Corinne GOBIN (Suppléante)

BELBEUF : M. Jean-Guy LECOUTEUX (Titulaire)

BOOS : M. Bruno GRISEL (Titulaire) ; M. Thierry BOURRELIÉ (Suppléant)

FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE : M. Bruno GUILBERT (Titulaire) ; M. Thierry LARIDON (Suppléant)

LE MESNIL-ESNARD : M. Jean-Marc VENNIN (Titulaire) ; M. Xavier JEAN (Suppléant)

MESNIL RAOUL : Mme Agnès FEUGERE (Suppléante)

QUEVREVILLE-LA-POTERIE : M. Benoît HUE (Titulaire)

SAINT-AUBIN -CELLOVILLE : M. Maxime DEHAIL (Titulaire)

YMARE : Mme Ingrid BONA (Titulaire)

Nombre de procurations : 0

Excusés :

MONTMAIN : M. Cyril MIRIANON (Titulaire)

MESNIL-RAOUL : M. Emmanuel GOSSE (Titulaire)

Participant sans voix délibérative :

MONTMAIN : M. Aymeric BAUDEL (Maire)

Secrétaire de séance : Ingrid BONA

DELIBERATION N°2025.14 – Plaque inaugurale du Centre Aquatique

L'installation d'une place inaugurale est actée, le projet devra être validé par l'ensemble des membres. A ce titre le service communication de la commune de Franqueville Saint Pierre transmettra aux membres un projet à valider.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Belbeuf, le 8 octobre 2025.

Le Président,

Jean-Guy LECOUTEUX



A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right.

Délibération adoptée le 08/10/2025 à BELBEUF

Nombre de votants : 9

A l'unanimité - Vote pour : 9 / Vote contre : 0 / Abstention : 0